



HAL
open science

Donner du sens aux vestiges architecturaux

Thomas Pelmoine

► **To cite this version:**

Thomas Pelmoine. Donner du sens aux vestiges architecturaux : Interpréter les vestiges d'une concession contemporaine à partir de données ethnoarchéologiques. Hiatus, lacunes et absences : identifier et interpréter les vides archéologiques, Actes du 29e Congrès préhistorique de France, 31 mai-4 juin 2021, Toulouse, Session Dépasser les plans et révéler l'architecture invisible : de l'identification à la restitution des constructions du Néolithique à l'âge du Fer, Société préhistorique française, pp.27-46, 2023. hal-04594313

HAL Id: hal-04594313

<https://hal.science/hal-04594313>

Submitted on 30 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Donner du sens aux vestiges architecturaux Interpréter les vestiges d'une concession contemporaine à partir de données ethnoarchéologiques

Giving Meaning to Architectural Remains Interpreting the Remains of a Contemporary Concession from Ethnoarchaeological Data

Thomas PELMOINE

Résumé : Les archéologues utilisent les données matérielles et structurelles afin de définir des ensembles de groupes culturels. Cependant, les travaux théoriques sur de telles données matérielles sont rares et montrent que les correspondances entre groupe culturel et groupes d'éléments techniques ne sont pas strictes.

Dans cet article, nous interrogeons la relation entre culture matérielle et culture au sens de « société », pour les archéologues et pour les anthropologues. Nous cherchons à définir les éléments de la culture matérielle (dans l'architecture) qui participent à la détermination de l'identité culturelle au Sénégal oriental. Dans ce pays, on s'identifie par sa culture puis par sa profession, avant d'évoquer sa nationalité. L'approche actualiste s'appuie sur nos données, issues de notre thèse de doctorat : l'architecture et les chaînes opératoires de soixante concessions, construites par neuf groupes culturels, ont été étudiées grâce aux méthodes de l'ethnoarchéologie. Dans cet article, ces données forment le cadre théorique permettant l'interprétation d'une concession récemment abandonnée dans le village de Diabougou. Les éléments architecturaux et les espaces relatifs présents dans cette concession sont partagés par plusieurs groupes culturels actuels : les Peul du Boundou, les Malinké et les Diakhanké⁽¹⁾. En architecture, pour ce secteur d'étude, le plus grand vecteur d'identité est le toit des bâtiments. Les autres éléments permettant de montrer son identité sont la forme du village et des concessions, la forme des habitations, la surface des concessions et des habitations, les types de grenier et les techniques de construction des murs. Ces éléments témoignent d'inventions et d'emprunts techniques, mais également de choix techniques permettant aux individus de se différencier culturellement.

Mots-clés : ethnoarchéologie, Sénégal, architecture, concession, fonction, culture, environnement.

Abstract: Archaeologists use material and structural data to define sets of cultural groups. However, theoretical work on such material data is scarce and shows that the correspondences between a cultural group and technical element groups are not strict.

In this paper, we question the relationship between material culture and culture in the sense of society for archaeologists and anthropologists. We seek to define the elements of material culture (in architecture) that participate in the determination of cultural identity in eastern Senegal. In this country, one identifies oneself by one's culture and then by one's profession, before referring to one's nationality. The actualist approach is based on data from our doctoral thesis: the architecture and workings of sixty concessions, built by nine different cultural groups, were studied using ethnoarchaeological methods. In this paper, these data form the theoretical framework for the interpretation of a recently abandoned concession in the village of Diabougou. The architectural elements and relative spaces present in this concession are shared by several present-day cultural groups: the Fulani, the Malinke and the Jakhanké.

Architecturally, for this study area, the greatest vector of identity is the roof of buildings. Other elements that are identity markers include the shape of the village and concessions, the shape of houses, the surface area of concessions and houses, the types of granaries and the techniques of wall construction. These elements show technical inventions and borrowings, but also technical choices that allow individuals to differentiate themselves culturally.

Keywords: Ethnoarchaeology, Senegal, architecture, concession, function, culture, environment.

Dans le cadre du développement de l'anthropologie des techniques, R. Cresswell (1960) affirmait que l'on peut étudier l'habitat comme un outil parce qu'il est créé en réaction à un besoin, et que sa forme et son organisation sont influencées par les facteurs du complexe culturel dans lequel il s'insère. De plus, lorsqu'une évolution technologique a lieu au sein d'une culture ou au contact d'une culture extérieure, l'habitation est toujours le dernier outil technique modifié. Ces propositions ont été confirmées par divers travaux en Asie et en Europe, grâce aux méthodes de l'ethnographie et de l'ethnoarchéologie (Coudart, 1992 et 1999). L'habitat est donc marqué par des modifications techniques évoluant lentement ; il serait un révélateur identitaire d'une communauté culturelle plus probant que d'autres éléments de la culture matérielle.

Dans cet article, nous allons interroger la relation entre culture matérielle et culture au sens de « société ». Les archéologues, notamment en préhistoire, « donnent le nom de culture à l'association d'un certain nombre d'éléments de la culture matérielle d'une population, ceux qui se conservent, et qu'ils sont capables de reconnaître » (Leroi-Gourhan, 2005, p. 295). La culture matérielle est donc par définition une unité abstraite permettant de réfléchir sur des ensembles d'artefacts présentant des similitudes, typologiques par exemple. Ce sens diffère de celui que donnent les anthropologues au terme culture : selon E. B. Tylor (1871 dans Bonte et Izard, 2000, p. 190), la culture est « cet ensemble complexe incluant les savoirs, les croyances, l'art, les mœurs, le droit, les coutumes, ainsi que toute disposition ou usage acquis par l'homme vivant en société ». La culture est ainsi quelque chose dont l'existence est inhérente à la condition humaine collective, elle en est un « attribut distinctif » (Lévi-Strauss, 1952 dans Bonte et Izard, 2000, p. 190), une caractéristique universelle, et en cela elle s'oppose à la nature. Cette opposition entre nature et culture n'est toutefois pas fondée dans certains contextes non européens (Descola, 2005). La culture matérielle présente donc des possibilités très limitées pour définir la culture d'un groupe humain, mais c'est la seule à disposition de l'archéologue travaillant sur des vestiges sans documentation écrite ou orale.

De nombreux débats ont eu lieu en ethnologie autour de la définition d'« ethnie » (Barth, 1969 ; Amselle et M'Bokolo, 2005) et du lien entre culture matérielle et ethnicité (Hodder, 1977 ; Kasfir, 1984 ; Gosselain, 2000). La correspondance entre l'identité ethnique et la culture matérielle ne peut être affirmée, mais des mécanismes d'emprunt peuvent être mis en évidence, notamment dans le domaine de la tradition céramique (Gelbert, 2001). Cependant, la transmission des connaissances entre les groupes ethnolinguistiques et la volonté de se distinguer des voisins peuvent expliquer la correspondance entre la culture matérielle et l'identité culturelle donnée par les populations interrogées (Gallay *et al.*, 1998 ; Mayor, 2010). L'archéologue différencie donc les cultures dans l'espace et le temps, mais seulement concernant le matériel.

Pour créer une identité individuelle ou de groupe, la culture matérielle est un moyen parmi d'autres de se

différencier (Lemonnier, 1993, p. 18). L'habitat, par son évolution technique lente, est un bon outil pour interroger ces relations entre la culture matérielle et la culture. Quel rôle la culture matérielle, ici l'architecture, joue-t-elle dans la détermination de l'identité culturelle ? Dans un premier temps, je présenterai le référentiel actualiste employé dans l'analyse. Dans un second temps, au moyen d'un cas d'étude et d'une documentation ethnoarchéologique de référence, je montrerai les possibilités et limites de l'interprétation en architecture. Pour finir, nous discuterons de l'identité des occupants et de la représentation qu'ils se font d'eux-mêmes par le truchement de la culture matérielle.

1. LE RÉFÉRENTIEL ACTUALISTE⁽²⁾

En Afrique de l'Ouest, l'habitat est souvent lié à une appartenance culturelle spécifique. Cette fonction identitaire est décrite par les chercheurs étudiant l'architecture d'un groupe culturel particulier (Kientz, 1976 ; Aguigah, 2002) ou l'architecture présente dans une zone géographique (Prussin, 1974 ; Dujarric *et al.*, 1976 ; Dujarric, 1981 et 1986 ; Mayor, 1989 ; Brunfaut et Pinet, 2018). L'habitat est également conditionné par son environnement. Certains considèrent le déterminisme écologique comme un paramètre majeur dans le choix des techniques et des matériaux de construction (Bourdier et Minh-Ha, 2005), notamment celui de la forme générale des édifices (Haselberger, 1963), ou comme un facteur mineur en regard des choix culturels ou individuels (Kent et Vieirich, 1989 ; Binford, 1990). Cependant, l'habitat est aussi le fruit de facteurs sociaux et fonctionnels (Kelly, 1992 ; Lyons, 1996). Certains auteurs avancent que ces paramètres doivent tous être évoqués pour expliquer la construction d'une unité d'habitation, car elle symbolise physiquement leur vision du monde et de la société (Pecquet, 2004 ; Padenou et Barrué-Pastor, 2006). Néanmoins, ces travaux anthropologiques, très riches dans les données produites, ne sont pas directement utilisables par les archéologues afin d'interpréter leurs vestiges en Afrique de l'Ouest. Dans ce secteur, rares sont les travaux échappant à ce constat (Prussin, 1969 ; Pétrequin et Pétrequin, 1984 ; Walicka Zeh, 2000).

1.1. Approche ethnoarchéologique des architectures vernaculaires

Notre étude sur l'architecture vernaculaire au Sénégal oriental (Pelmoine, 2020) s'inscrit donc dans une réflexion plus large sur les contraintes à l'origine des choix techniques dans le domaine de l'habitat, et fait suite à un constat : l'insuffisance des référentiels actualistes en matière d'architecture en Afrique de l'Ouest. L'objectif de la thèse de doctorat était de développer un référentiel actualiste utile aux archéologues, en analysant les liens entre traditions architecturales et facteurs historiques, culturels, sociaux, économiques et environnementaux.

L'analyse visait à proposer une documentation de référence sur les techniques architecturales et sur la distribution des éléments constitutifs des concessions, ainsi que sur les transformations au fil de l'histoire du peuplement des deux derniers siècles. La discussion aborde la question des contextes favorables au développement d'une continuité technique au sein d'une société, ou au contraire à des emprunts aux populations voisines.

Ce travail s'appuie largement sur l'approche méthodologique de l'ethnoarchéologie définie par A. Gally (2011) : par l'étude des chaînes opératoires et l'analyse statistique, nous pouvons définir des régularités architecturales, qui peuvent s'expliquer (ou non) par des mécanismes historiques, culturels, sociaux, religieux, économiques ou environnementaux. Pour atteindre nos objectifs, nous avons étudié les chaînes opératoires de construction des habitations (Pelmoine et Mayor, 2020), des cuisines et des greniers (Pelmoine, 2022), mais aussi les formes, les fonctions et la distribution des espaces au sein des concessions et des villages (Pelmoine, 2020). Ces données montrent que les spécificités architecturales d'une culture résultent d'un ensemble de facteurs, induits par l'histoire du groupe culturel et son rapport avec les autres entités politiques, son mode de vie, son économie, mais aussi par son installation dans un milieu physique donné.

1.2. Architecture vernaculaire contemporaine du Sénégal oriental

Au cours de quatre séjours, entre 2015 et 2018 (dix mois cumulés), nous avons étudié soixante concessions issues de trente-trois villages établis dans des contextes environnementaux et culturels variés, sur une aire de 45 000 km². Ces villages se trouvent au Sénégal oriental, dans les régions administratives de Kédougou et Tambacounda (fig. 1). La plupart sont implantés en plaine, seul le sud du Sénégal possédant quelques collines et plateaux. L'année est divisée en deux saisons, sèche et humide. La pluviométrie s'échelonne entre 500 et 1 100 mm par an, définissant trois domaines biogéographiques qui ne possèdent pas les mêmes ressources végétales : le domaine sahélo-soudanien, le domaine soudanien et le domaine soudano-guinéen (Ben Yahmed et Ba, 2007).

Les villages étudiés sont habités par les membres d'une ou de plusieurs cultures. Ces habitants se définissent comme des Diakhanké, Malinké, Soninké, Djalonké, Bedik et Peul (bandé, tamgué, du Boundou). Ces différentes entités culturelles sont présentes sur ce territoire depuis au moins le xvii^e siècle. Avant l'arrivée des Français, au xix^e siècle, ces populations vivaient dans des royaumes aux limites changeantes. Les Peul du Boundou dirigeaient le Boundou ; les Malinké, le Bélédougou, le Sirimana et le Dantila ; et les Djalonké, le Sangalan et le Tembafou. Ces différentes cultures se fréquentent amicalement ou agressivement, se mélangent, se défont et parfois se remplacent. Aujourd'hui, toutes sont sédentaires, pratiquent l'agriculture, la polygynie et ont une résidence patrilocale. Autrefois, les Peul étaient pour la plupart des éleveurs, tandis que les Bedik étaient des chasseurs-cueil-

leurs vivant sur les plateaux et pratiquant l'agriculture en plaine durant les années de paix. Toutes ces cultures sont aujourd'hui de religion musulmane, à l'exception des Bedik qui se réclament de la religion chrétienne mais restent proches de l'animisme. Entre sud et nord du Sénégal, les règles du mariage diffèrent beaucoup. Au sud, on respecte l'endogamie, ce qui entretient le grand contraste entre les différentes sociétés. En revanche, au nord, l'organisation politique de la théocratie du Boundou a poussé les différentes populations vers des mariages plus exogames. Il en résulte une mixité sociale et une culture homogène et globalisée.

Les bâtiments, au sein de chaque concession, de chaque village, ont été classés selon des critères fonctionnels utilisés par les habitants eux-mêmes. Une concession se définit comme un ensemble de bâtiments et d'espaces appartenant à une famille, placée sous l'autorité d'un chef de concession, normalement l'homme le plus âgé (fig. 2). La concession constitue donc ce que nous appellerions en Europe « l'habitation ». Les concessions sont composées d'une cour centrale, lieu des principales activités, entourée de divers bâtiments à pièce unique. Les habitations (H) sont les structures destinées au couchage et à la protection des effets personnels. Les cuisines (C) sont les structures abritant les structures de cuisson et les réserves d'eau pour la préparation des repas. Les greniers (G) sont les structures abritant les réserves alimentaires, les semences, les ustensiles de cuisine et les effets personnels.

L'enquête de terrain a consisté en un relevé planimétrique de chaque concession ainsi qu'en un entretien semi-directif avec le chef de la concession, durant lequel nous récoltions les données concernant les techniques et la provenance des matériaux de construction, la fonction des espaces, le statut et genre des habitants et les transformations architecturales depuis la création de l'habitat. Au cours de notre thèse (Pelmoine, 2020), nous avons ainsi recueilli les chaînes opératoires de construction de 355 habitations, 55 cuisines et 138 greniers de ces concessions. Les chaînes opératoires présentent conjointement les opérations techniques et les différents matériaux utilisés.

Dans cet article, nous présenterons une concession témoin, installée dans l'ancien hameau de Diabougou. Son état d'abandon permet une description des éléments architecturaux qui seront conservés dans le sol ou en élévation, mais également ceux qui ne laisseront aucun témoin archéologique. Les nombreuses chaînes opératoires observées lors de notre thèse, les statistiques associées, les régularités dégagées et les mécanismes les expliquant seront le socle de l'interprétation⁽³⁾.

2. UN CAS D'ÉTUDE : UNE CONCESSION RÉCEMMENT ABANDONNÉE

Lors de missions archéologiques et ethnoarchéologiques précédentes, les membres de la mission Projet Falémé (« Peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique ») ont vu l'abandon progressif du hameau de Dia-

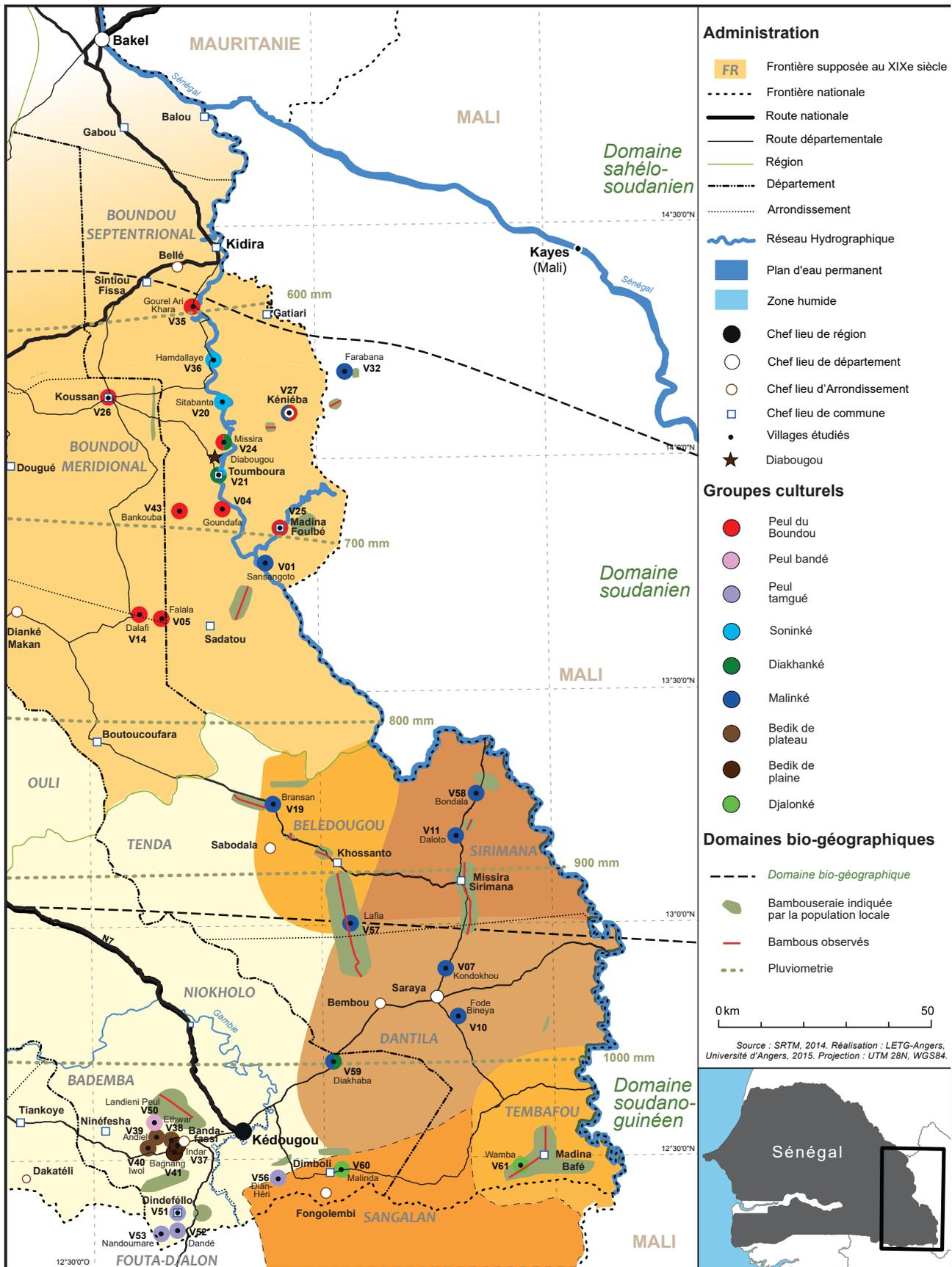
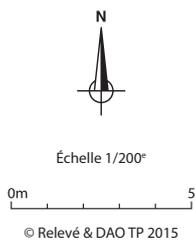
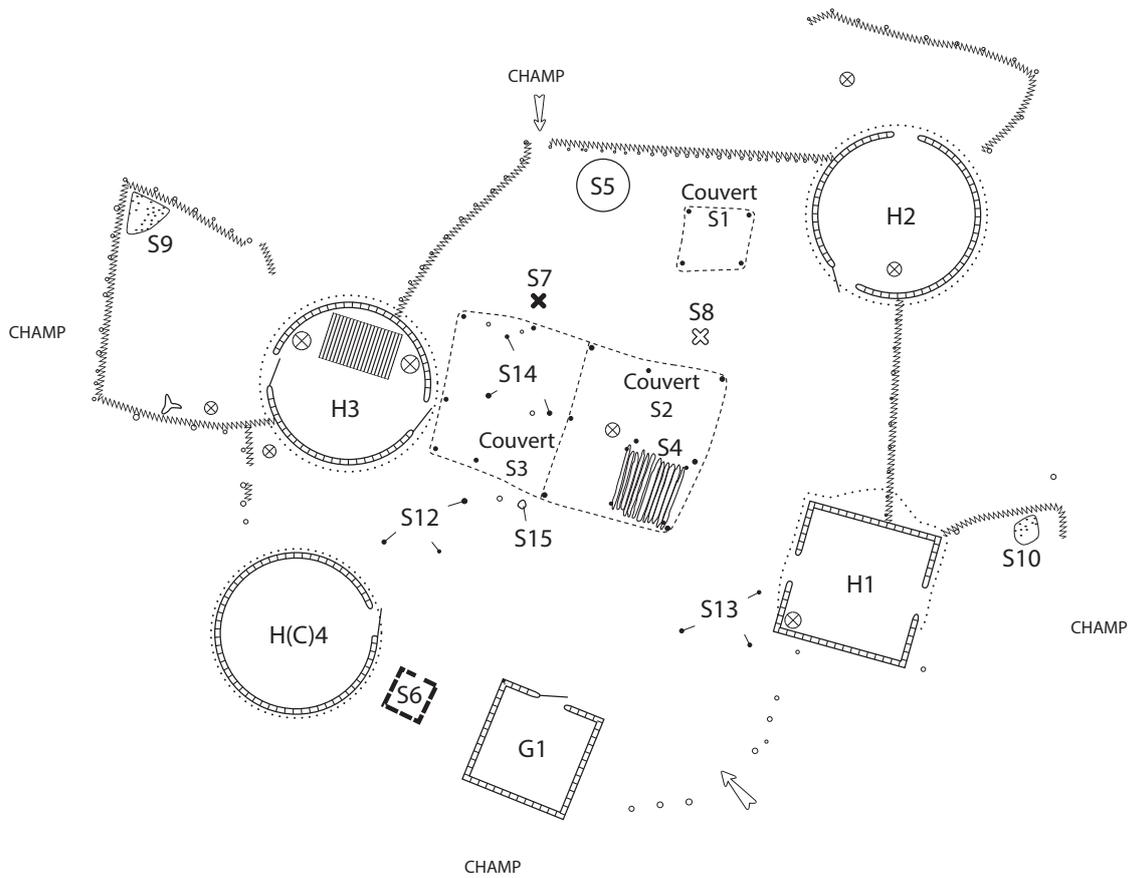


Fig. 1 – Carte résumant la situation administrative, climatique, culturelle et environnementale du Sénégal oriental (DAO T. Pelmoine).
 Fig. 1 – Map of the administrative, climatic, cultural and environmental situation of eastern Senegal (CAD T. Pelmoine).

DIABOUGOU

V.22 - C.1



	Case en brique de terre crue		Palissade de branchettes liées		Pieux porteurs
	Mur en parpaing		Limite de surélévation		Pieux non porteurs
	Lit surélevé en bois		Limite de couvert		Foyer
	Lit de perches/intérieur		Palissade de bois planté		Foyer détruit
	Zone empierrée		Arbre		Contenant
			Entrée de concession		Pierre

Fig. 2 – Plan de la concession 1 du village de Diabougou (relevé et DAO T. Pelmoine).
Fig. 2 – Map of compound 1 in the village of Diabougou (survey and CAD T. Pelmoine).

bougou. Ce hameau de culture, lieu habité uniquement pendant la saison des cultures agraires, situé à mi-chemin entre les villages à dominante Diakhanké de Toumboura et Missira, donne sur le passage à gué vers le village de Samba Yaye. Il est également proche du site historique défensif (*tata*) de Samba Yaye (Aymeric Nsangou, 2022), mais suffisamment éloigné de la rivière Falémé pour éviter les inondations qui ont traumatisé les populations en détruisant de nombreux villages en 1962 et 1963.

Depuis quelques années, Diabougou – devenu un temps village dirigé par un chef, et non plus seulement un hameau de culture –, n'était généralement plus habité lors de la saison sèche, les habitants résidant à cette période dans les villages Diakhanké de Samba Yaye et de Toumboura. En 2014, le chef du village, Lassana Seydi, interrogé par A. Mayor et N. S. Gueye (aujourd'hui décédée), considérait encore ce lieu comme un village et un habitat permanent. Les derniers habitants de nom de famille Diallo, à l'exception de la famille du chef, sont partis à Toumboura pour un regroupement familial et pour profiter de l'attractivité du chef-lieu de commune, de ses routes et de son installation sanitaire. Le chef de village, principalement agriculteur, et les six autres membres de sa famille sont partis en 2015 à Samba Yaye, de l'autre côté de la rivière Falémé : en effet, l'installation récente

de pompes hydrauliques permettait de cultiver des potagers près de la rivière, et le dynamisme du village offrait davantage de chances d'embauche en tant que maçon, son second métier. Depuis, la concession de Diabougou est utilisée par les éleveurs Peul en transhumance, qui enferment les moutons et chèvres dans les bâtiments afin de les protéger des prédateurs.

En 2015, nos informateurs nous ont certifié que le chef du village avait totalement abandonné cette concession : nous avons ainsi pu effectuer un relevé planimétrique des bâtiments et structures (fig. 2). Ces dernières étaient donc pour la plupart encore en élévation, permettant une étude architecturale (fig. 3).

2.1. Les éléments architecturaux pouvant être observés en archéologie

Lors d'une fouille archéologique dans ce type de contexte, peu d'éléments permettraient une restitution fiable des éléments en élévation. Les vestiges sont indigents, et l'interprétation ardue (Altschul *et al.*, 2016 ; Loukou, 2018). Cette concession possède quatre bâtiments avec des fondations en brique, non saillantes par rapport à l'élévation, elle-même en brique. Ces briques sont moulées en terre crue séchée au soleil (Aurenche *et al.*,



Fig. 3 – Entrée sud-est de la concession de Diabougou (cliché T. Pelmoine).

Fig. 3 – South-eastern entrance to the Diabougou compound (photo T. Pelmoine).

2011), terme technique que l'on préférera à celui, fourre-tout, d'« adobe » qui regroupe d'autres réalités techniques selon les zones géographiques étudiées, par exemple les briques découpées et les briques cuites (Pelmoine 2022). Les bâtiments H1, H2 et H3 ont deux interruptions dans leurs fondations, marquant l'emplacement de deux portes, tandis que le bâtiment H4 en possède une seule. Le bâtiment H1 est quadrangulaire alors que les trois suivants sont circulaires. Le sol des bâtiments H1, H2 et H3 a été creusé après la pose des fondations. Le sédiment creusé est humidifié, parfois mélangé, et damé avec une palette en bois. Ensuite, ce sol est protégé par un léger enduit fait d'un mélange de terre et de bouse de vache. Le sol du bâtiment H4 n'est pas aménagé : le sédiment est identique à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

Le bâtiment G1 serait archéologiquement moins compréhensible. Il ne possède pas de fondation, mais un soubassement quadrangulaire de pierres formant trois lignes discontinues plus ou moins parallèles. Sa forme ne pourra pas être déduite de la seule lecture du plan de ce soubassement. Il est possible que la destruction de l'élévation ait fossilisé le sol végétal ou le contenu du grenier dans les interstices des pierres lors de l'abandon du bâtiment. La structure S6, qui ne possède pas de fondation, sera sans doute mieux conservée grâce à ses modules en parpaing de ciment.

Par ailleurs, à l'intérieur de la cour formée entre les bâtiments, dans les espaces entre ces bâtiments et à l'arrière des bâtiments H1, H2 et H3 seront conservés un certain nombre de trous de poteaux, avec ou sans négatif, de taille variable, comprise entre 0,08 m et 0,13 m. Les structures S5 et S11 sont marquantes, car ce sont les seules concentrations de trous de poteaux formant un espace circulaire clos. Au centre de la cour, l'unique bloc de pierre peut surprendre, d'autant qu'il repose sur une petite fosse comblée. L'attention de l'archéologue se dirigera aussi vers deux zones de foyer, l'une constituée de trois blocs de terre crue, alors que la seconde n'est constituée que d'une aire de cendres et de charbons, avec un sol légèrement brûlé.

Le sol de la cour et des différents espaces intérieurs a toujours été entretenu ; aucun mobilier, même partiel, n'est présent. L'archéologue trouvera différentes céramiques de dimensions variables dans les bâtiments H1, H2 et H3, dont un exemplaire perforé (H3), ainsi qu'à l'arrière des bâtiments et dans la cour centrale. Pour finir, à l'arrière de H1 et de H3, près des trous de poteaux, se trouvent deux aires empierrées (fig. 4, S9 et S10) sans mobilier, alors qu'un tel aménagement est introuvable derrière H2.

2.2. Les données irrémédiablement perdues par les archéologues

Dans un contexte où l'habitat est entièrement constitué de matériaux organiques, notamment végétaux, les témoins archéologiques seront rares. Seul un apport de sédiment rapide ou un incendie permettra de fossiliser une partie des éléments.



Fig. 4 – Aire empierrée à l'arrière de l'habitation H1 de la concession de Diabougou (cliché T. Pelmoine).

Fig. 4 – Stony area behind dwelling H1 to the Diabougou compound (photo T. Pelmoine).

L'élévation des quatre bâtiments en brique moulée de terre crue séchée au soleil est construite avec le même matériau. Entre ces bâtiments, et à l'arrière de ceux-ci, de nombreuses palissades sont observables. Des bois scellés dans le sol verticalement, non nécessairement rectilignes, aux diamètres irréguliers, avec une implantation non linéaire et parfaitement rythmée, supportent une palissade de bois ou de graminées tressées, dont les éléments sont eux aussi placés verticalement. Dix essences peuvent être employées à cet ouvrage au Sénégal oriental. Au sud, cette palissade est déjà incomplète, la durée de vie de ces éléments étant courte, tandis que les poteaux de support les plus épais demeurent en place (fig. 3). À l'arrière des bâtiments H1, H2 et H3, trois espaces sont ceinturés par une palissade de ce type, elle aussi en mauvais état, avec des éléments plus longs, fins et occultants, afin de créer des zones privées pour les habitants. Douze essences sont actuellement utilisées pour cette fonction.

Seulement visible en élévation, le bâtiment G1 est surélevé sur trois alignements de pierres qui forment un plan vaguement quadrangulaire, tandis que le plan en élévation du grenier est circulaire et plus large que les supports de soubassement. Sur ces alignements de pierres sont placés des rondins horizontaux (environ 15 cm de diamètre), puis orthogonalement des rondins plus fins ligaturés entre eux (environ 5-8 cm ; fig. 5). Le sol est formé sur ce réseau ligneux en alternant plusieurs couches de paille et de terre à bâtir sur une hauteur de 15 à 50 cm. L'élévation de ce sol et les habitations sont en brique de terre crue moulée et séchée au soleil.

Pour tous ces bâtiments, les charpentes sont en bois, plus ou moins rectilignes. La technique utilisée est celle d'une charpente à chevrons portant ferme reposant directement sur le mur, sans aménagement préalable pour les accrocher. Toutes les couvertures sont de chaume, la paille maintenue par un filet lâche est en écorce (fig. 6).

À l'extérieur de la concession, au sud, se trouve un autre bâtiment architecturalé (S11 ; fig. 7), constitué de poteaux de bois plantés. Le sol est constitué de terre naturelle non enduite, chargée en excréments de mouton et de chèvre. Ce niveau est rarement détectable, car la saison des pluies lessive ces sols.

Au centre de la cour, l'archéologue essaiera peut-être de reconstituer un bâtiment sur poteaux porteurs, possédant plusieurs évolutions et reconstructions. Néanmoins, il n'y a aucun bâtiment dans cet espace, il n'y a que des structures en bois non porteuses. Les structures S1, S2 et S3 reposent sur quatre à neuf poteaux d'une hauteur d'environ 2 m (fig. 8). Ces poteaux sont fourchus à leur extrémité afin d'y placer des rondins horizontaux, et, perpendiculairement, de petits bois ligaturés. Ces structures offrent de l'ombre dans la concession. La structure S4 possède quatre poteaux porteurs en rondins de bois, mais à une élévation beaucoup plus basse. Par ailleurs, trois structures sur poteaux étaient déjà fortement délabrées (S12, S13 et S14) : elles ne possèdent plus que trois poteaux verticaux chacune, plus aucune élévation et forment des espaces aux surfaces équivalentes à celles des structures S1 et S4.

La structure S5 est formée de rondins fins verticaux, potentiellement légèrement enfoncés dans le sol et régulièrement espacés. En élévation est tressé horizonta-

lement autour de ces bois un clayonnage de branches. Le toit est plat, assez partiel, recouvert de rondins et de branches. Dans le clayonnage est pratiquée une ouverture orientée vers le centre de la cour. Le reste des structures, notamment les zones foyères, demeurent visibles et interprétables par les archéologues.

3. ÉLÉMENTS DE VALIDATION DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHÉ PRÉDICTIVE

Après le relevé de cette concession, notre interprète, fils du chef du village voisin de Toumboura, qui connaissait bien la concession, nous a décrit les fonctions et les possessions des habitants. Selon notre informateur, cette concession était habitée par des Diakhanké. Néanmoins, lors de l'enquête de village menée en 2014 par nos collègues, le chef se désignait comme Socé, terme générique utilisé par les membres de l'ethnie wolof pour désigner les Mandingue.

H1 est l'habitation de la mère du chef de la concession (son mari, le précédent chef, est décédé) ; H2 est l'habitation du chef masculin de la concession ; et H3 est l'habitation de la première et seule femme du chef de concession. H4 est la cuisine de cette première femme, la



Fig. 5 – Grenier surélevé G1 de la concession de Diabougou (cliché T. Pelmoine).

Fig. 5 – Raised granary G1 to the Diabougou compound (photo T. Pelmoine).



Fig. 6 – Habitation quadrangulaire H1 de la concession de Diabougou (cliché T. Pelmoine).
Fig. 6 – Quadrangular dwelling H1 to the Diabougou compound (photo T. Pelmoine).



Fig. 7 – Enclos pour chèvre S11 de la concession de Diabougou (cliché T. Pelmoine).
Fig. 7 – Goat pen S11 to the Diabougou compound (photo T. Pelmoine).



Fig. 8 – Cliché avec les structures surélevées S2, S3, S4, S12 et S14, la pierre S15 et, au second plan, le poulailler S5 et l'habitation H2 de la concession de Diabougou (cliché T. Pelmoine).

Fig. 8 – Photo of the raised structures S2, S3, S4, S12 and S14, of the S15 stone and, in the background, of the S5 chicken coop and the H2 dwelling to the Diabougou compound (photo T. Pelmoine).

mère ne cuisinant plus, et G1 est le grenier familial. S11 est un enclos à moutons et chèvres, car le chef était un petit éleveur, l'élevage étant un complément économique commun à de nombreux habitants de la région. Les structures circulaires présentes dans la cour sont des poulaillers. Les poteaux au centre de la cour concourent à former des espaces ombragés et des lits de repos, qui servent également à poser les ustensiles de cuisine, à faire sécher les grains et à laver les enfants. Les espaces empierrés à l'arrière des habitations H1 et H3 sont des douches. Les céramiques dans les habitations sont des jarres de conservation de l'eau, à l'exception d'une dans l'habitation H3 qui est une couscoussière. La pierre S15, présente au centre de la concession, est normalement logée sur une petite fosse où l'on place des grigris et des prières écrites lors de la fondation de la concession.

À partir de l'analyse de l'ensemble du corpus, un certain nombre de régularités architecturales peuvent être expliquées par des mécanismes culturels, socioéconomiques et environnementaux au Sénégal oriental. Cette mise en exergue nous permet d'appliquer ces règles à ce cas particulier. Ce type de démarche, s'appuyant sur un modèle ethnoarchéologique de référence utilisé pour interpréter des vestiges, a déjà été employé (Pétrequin et Pétrequin, 1984 ; Coudart, 1992 ; Kent, 1992). Cependant, ces chercheurs ont créé des modèles ethnoarchéologiques sur un continent afin de les appliquer aux données archéologiques d'un autre continent, tandis que nous utilisons ici des données ethnoarchéologiques correspondant exactement aux populations actuelles ayant laissé ces vestiges.

3.1. Analyse de la distribution des espaces et interprétation fonctionnelle

En règle générale, au Sénégal oriental, la construction d'une concession est collective. Le chef de concession réunit sa famille et ses amis pour construire, mais il est aussi possible de lancer une annonce auprès du chef de village ou de l'imam afin que toutes les familles du village envoient du personnel, en vue de construire une concession en une seule journée.

La construction des édifices est strictement genrée pour la plupart des processus techniques. Les hommes doivent récolter les matériaux, creuser les fondations, préparer la terre à bâtir, élever les murs, les charpentes et les couvertures. Les femmes transportent certains matériaux, en particulier l'eau. Elles sont également chargées de la préparation et de l'application des crépis et des enduits sur les murs et les sols, ainsi que de leur maintenance.

Cette organisation communautaire très genrée est moins respectée actuellement, car depuis quelques décennies apparaissent des maçons spécialisés dans certaines techniques. Localement, cette nouveauté s'explique par le manque de temps pour construire sa propre habitation, ainsi que par la disparition de certains savoir-faire. Ces maçons sont rétribués en argent ou en nourriture, à moins que leur travail ne s'inscrive dans un échange de faveurs.

3.1.1. Village et concession

La localité de Diabougou, que nous avons observée en tant que simple hameau de culture en 2015, était tout de

même encore considérée comme un village, car elle était dirigée par un chef de village, descendant du fondateur. Les habitants des villages alentour désignent encore ce lieu comme un village, et nous choisissons ce terme. La définition d'une « ville » n'est guère pertinente dans le contexte du Sénégal oriental, mais celle d'un « village » correspond à peu près à la définition occidentale de « ville diffuse » (Secchi, 2002 ; Grosjean, 2012), c'est-à-dire un regroupement de maisons et de structures caractérisé par la mixité des fonctions au sein des villages ou même d'une seule maison. La mobilité journalière est importante et multidirectionnelle, du fait même de la répartition des emplois. Les organismes de décision politiques sont faibles, avec quelques initiatives locales et ponctuelles. La ville diffuse se caractérise par l'absence d'ordre, d'homogénéité, d'infrastructure et de projet (Grosjean, 2012).

Nous avons réparti les villages selon deux types principaux d'organisation spatiale, et les concessions en quatre types (Pelmoine, 2020 ; ici fig. 9). Ainsi les villages ont soit des « plans resserrés », avec des concessions mitoyennes et un espace interne essentiellement construit, soit des « plans aérés », avec des concessions séparées par des champs présents à l'intérieur même des espaces construits ou entre eux. Dans les deux cas, la concession du chef, le fondateur, est le point de départ des autres installations humaines, mais elle n'est pas forcément au centre du village. Il en est de même pour les mosquées, églises et places de palabre. Les concessions sont réparties en quatre types. Les « concessions fermées centrées sur une cour » sont des concessions encloses par une palissade avec des habitations s'ouvrant sur une cour centrale, quand cela est possible. Les « concessions ouvertes centrées sur une cour » présentent également des habitations qui s'ouvrent sur une cour centrale, mais ne sont pas délimitées par une palissade. Les « concessions fermées aux unités d'habitations décentralisées » sont des concessions où le champ fait partie intégrante de l'espace enclos et où l'habitat est divisé en plusieurs entités bâties, correspondant chacune au lieu de résidence d'un homme adulte de la même cellule familiale. Les « concessions semi-ouvertes centrées sur une cour » sont des concessions qui s'ouvrent sur une cour centrale et possèdent des palissades internes délimitant les espaces privés, mais aucune palissade formant une limite de concession.

À Diabougou, la concession possède une palissade entre chaque habitation, cuisine et grenier, ainsi qu'une palissade entourant les espaces privés à l'arrière des habitations H1, H2 et H3. Elle est donc totalement fermée, les zones de vide s'expliquant par le manque d'entretien au cours des années précédant l'abandon. La concession était auparavant entourée d'autres concessions, et les vestiges de certains bâtiments sont encore présents. Ces concessions semblent avoir été mitoyennes. Lors des dernières années d'occupation de la concession, le chef du village cultivait entre les différents bâtiments, transformant l'espace en un champ et détruisant les vestiges du village. Les activités d'artisanat et de cuisine se pratiquent dans la cour centrale ou dans certaines cours arrière.

Ce plan de village et de concession, même s'il est peu développé et peu conservé, correspond indéniablement au plan resserré avec concessions fermées centrées sur une cour. Ce plan est le plan le plus courant actuellement au Sénégal oriental, présent dans pratiquement tous les villages des zones nord et centrale. Il est commun aux cultures Diakhanké, Djalonké, Malinké, Soninké et Peul du Boundou (Pelmoine, 2020, p. 287). Le plan ne correspond donc pas dans ce cadre à un seul groupe culturel. Le pourcentage occupé par des bâtiments ou des structures dans la concession est de 35 % (Pelmoine, 2020, p. 288). Cette concession est donc densément construite, et pourrait appartenir à des Diakhanké, des Malinké ou des Peul du Boundou, car les surfaces occupées moyennes dans leurs concessions sont proches de ce pourcentage. En revanche, la forme du village et de la concession ainsi que les aménagements et équipements ne permettent pas d'attribuer un cadre social et professionnel à l'occupant. Les éléments de la concession sont peu serrés, témoignant d'une absence de problème d'espace. La concession en plaine n'est donc pas contrainte par un environnement accidenté ni par des concessions voisines.

3.2. Les bâtiments et leurs espaces privés

À partir de notre corpus de référence, nous pouvons préciser les fonctions des différents bâtiments grâce à leurs particularités techniques ou aux structures associées. Tous les bâtiments qui possèdent deux portes sont sans exception des habitations. C'est donc le cas de H1, H2 et H3, d'autant plus que tous ces bâtiments possèdent une jarre à eau, et que H3 possède un lit. Cette fonction est confirmée par l'étude du sol, car près de 95 % des bâtiments possédant un enduit mélangé avec au moins de la terre et de la bouse de vache pour protéger un sol damé sont des habitations. Quant aux édifices H4 et G1, ils n'ont qu'une seule porte et des sols non protégés par un enduit. Il est simple d'analyser G1 comme un grenier, car, au Sénégal oriental, seul ce type de bâtiment est surélevé (Pelmoine, 2020, p. 317). Le bâtiment H4 et son sol de terre battue pourraient constituer une habitation, une cuisine, une bergerie, un grenier, un lieu de conservation de l'eau, un lieu de conservation de la bière, un lieu de réunion ou un lieu d'enseignement. La présence à l'intérieur du bâtiment de plusieurs gros blocs partiellement brûlés et de traces de foyer au sol, sur un sol en terre naturelle, laisse toutefois penser à une cuisine, les éléments caractéristiques des autres édifices étant de surcroît absents. Toutefois, il est possible que les habitants aient entièrement vidé ce bâtiment lors de leur départ. Pour finir, le bâtiment S11, construit tout en bois et à l'extérieur de la concession, est une bergerie (Pelmoine, 2020, p. 206-210), comme le confirme sa position hors de la concession ou en périphérie. De plus, aucune des techniques de construction des habitations ne ressemble à celle qui est utilisée ici : des poteaux porteurs enfoncés dans une tranchée de fondation, sans espace séparateur.

Si l'on veut connaître l'occupant de chaque bâtiment, il faut s'appuyer sur les structures présentes à l'avant

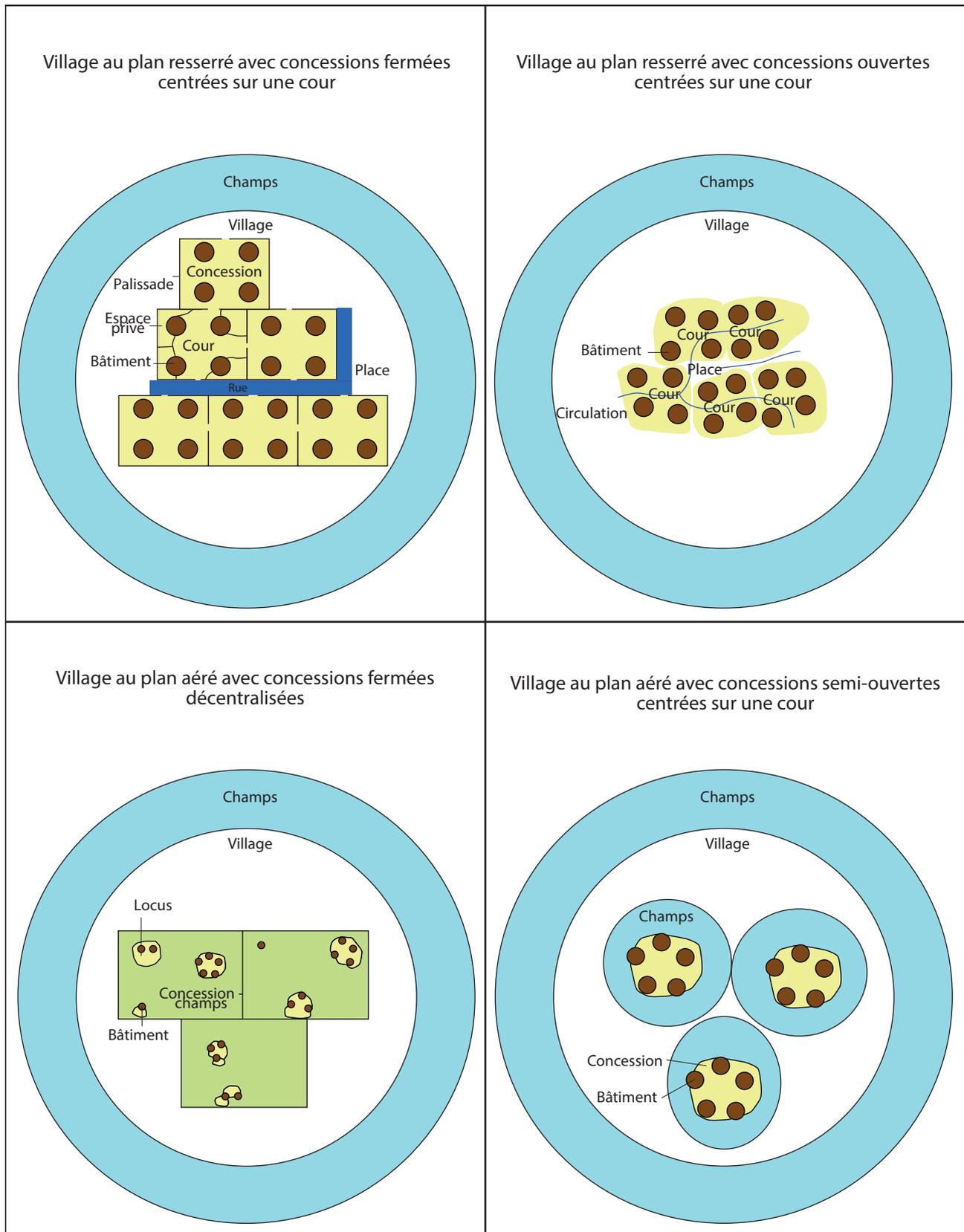


Fig. 9 – Plan théorique des quatre types traditionnels de villages et de concessions au Sénégal oriental (DAO T. Pelmoine).
Fig. 9 – Theoretical map of the four traditional village and concession plans currently present in eastern Senegal (CAD T. Pelmoine).

et à l'arrière, ainsi que sur l'identification du mobilier. Dans cette concession, il est assez simple de distinguer les céramiques sans recourir à leur analyse chimique car elles sont entières, et d'autant plus facilement discernables que les types de céramiques dans la moitié nord du Sénégal s'appauvrissent quantitativement, la production se tarissant car les rares dernières potières sont toutes relativement âgées. Les bâtiments H1, H2 et H3 ont une jarre à eau accompagnée d'un gobelet en plastique et d'un couvercle en plastique ou en métal. Dans l'habitation H3, on trouve également une céramique présentant un dépôt jaune sur la moitié basse, caractéristique des couscoussières (Drieu *et al.*, 2022). Cette couscoussière permet d'affirmer la présence d'une femme dans l'habitation, car les hommes ne cuisinent pas dans ces sociétés. De plus, à l'arrière de H1 et H3, nous retrouvons des espaces empierrés correspondant à des douches ou à des toilettes. Ces espaces n'existent que depuis environ trente ans, auparavant les habitants se lavaient et faisaient leurs besoins près des lieux d'agriculture avant de rentrer. Les douches se trouvent dans un espace privé ou un espace collectif dans les cultures où l'on construit des habitations sans espace privé. La régularité constatée dans notre étude ethnoarchéologique (Pelmoine, 2020, p. 317) est que les espaces privés et les douches sont construits à l'arrière d'une habitation où réside une femme (Fisher test p-value 0,0004998). Soixante-quatorze pour cent des espaces privés appartiennent à une femme, et seules 10,4 % des douches n'appartiennent pas à des femmes. Une femme au moins réside donc dans les habitations H1 et H3, et l'habitation H2, dépourvue de douche, est celle d'un homme ou d'un invité, et beaucoup plus probablement celle d'un homme, car les habitations des chefs de concession sont placées à l'est de la concession (Pelmoine, 2020, p. 309 ; Fisher test p-value 0,0004998). Pour le bâtiment G1, nous n'avons pas trouvé de régularités permettant d'identifier le propriétaire du grenier, et ce dans aucune culture. Il est plus probable que vu sa position ce grenier ait été partagé et géré par l'ensemble des habitants de la concession, sous la responsabilité du chef.

Par ailleurs, quelques régularités architecturales s'expliquent en partie par des mécanismes culturels. Tout d'abord, si l'on observe la surface des bâtiments au Sénégal, on constate que certains groupes culturels ont tendance à construire de petites habitations, tels les Bedik, et d'autres de grandes habitations, tels les Diakhanké (Pelmoine, 2020, p. 291 ; Fisher test p-value 0,03698). On observe également que le genre et le statut de la personne sont souvent des marqueurs, car la première femme du chef occupe fréquemment la plus grande habitation de la concession ; les femmes ayant en général une plus grande habitation du fait que les enfants dorment avec elles. Les habitations qui se démarquent le plus par leur petite taille sont celles des hommes non mariés et celles réservées aux invités (Pelmoine, 2020, p. 315). Les surfaces des habitations de cette concession sont assez proches et comprises entre 14 et 15,2 m². Elles peuvent appartenir à tous les sexes et à tous les groupes culturels. Les Bedik sont les

moins susceptibles de posséder ces habitations, car la surface de leurs habitations excède rarement 14 m².

Les techniques de construction des murs et toits peuvent également être des marqueurs culturels. Les techniques de construction des murs sont adaptées en fonction de l'environnement, du groupe culturel, de la religion, de l'histoire et de l'attrait des techniques modernes. Chaque groupe culturel privilégie une technique de construction des murs (Fisher test p-value 0,0004998).

Tous les murs des bâtiments de Diabougou sont construits selon la technique de la brique de terre crue moulée et séchée au soleil. Cette technique est apparue au Sénégal oriental vers 1960. Elle a aujourd'hui massivement remplacé la technique de la bauge dans la moitié nord du pays. Elle est utilisée à plus de 80 % par les Diakhanké, les Peul du Boundou, les Soninké, mais à moins de 45 % par les Malinké et les Djalonké (Pelmoine, 2020, p. 295).

Concernant les toits, les couvertures de Diabougou sont construites selon la technique de la paille de brousse jetée en faisceau sur la charpente. Une fois que la charpente a été placée sur le faite des murs, un homme se place dessus et réceptionne des faisceaux de paille séchée que lui envoient d'autres constructeurs. Il répartit ensuite sans grand soin la paille sur la charpente afin de la recouvrir. La paille est généralement choisie pour sa bonne qualité et sa longueur. C'est la technique la plus simple, la moins solide et la moins spécifique à un groupe culturel particulier. Elle est actuellement généralisée dans la moitié nord du Sénégal. Aujourd'hui, les groupes culturels Diakhanké, Peul (bandé, du Boundou, tamgué) et Soninké construisent leurs couvertures à plus de 75 % selon cette technique, tandis que les Djalonké et les Malinké l'emploient à moins de 25 % (Pelmoine, 2020, p. 302 ; Fisher test p-value 0,0004998). Ces couvertures peuvent être maintenues de diverses manières propres à certains groupes culturels (Fisher test p-value 0,0004998). À Diabougou, la couverture est maintenue par un filet, technique très courante dans la moitié nord du pays. Cette technique est employée à plus de 75 % chez les Diakhanké, les Peul du Boundou et les Soninké (Pelmoine, 2020, p. 304).

Si l'on observe à présent l'épaisseur des murs, on s'aperçoit que les murs de brique sont dans la moyenne fine par rapport aux pratiques actuelles (Pelmoine, 2020, p. 292 ; environ 0,15 à 0,17 m). Les murs en brique des Peul du Boundou ont la distribution statistique la plus proche, mais les murs Malinké pourraient aussi correspondre.

Certains éléments particuliers permettent de préciser ou de rejeter l'attribution à un groupe culturel (fig. 10). Les Soninké se distinguent par l'absence de seconde porte aux habitations et d'espaces privés à l'arrière. Il en est de même pour les Bedik, qui ont également la particularité de construire de petits autels en bois, des bâtiments pour conserver la bière et qui ne construisent jamais de cuisine architecturée. Les Diakhanké peuvent se distinguer par le fait d'avoir une cuisine architecturée commune pour toutes les femmes d'une concession. Ce cas de figure existe parfois chez les Peul du Boundou et les Malinké

habitant dans la moitié nord de notre zone d'étude. Les Malinké de la moitié sud ont une cuisine pour chaque femme, comme les Peul bandé et les Peul tamgué. Certaines habitations des Djalonné se distinguent car elles ont un plan à double mur concentrique : le mur extérieur est en terre, et l'espace entre les murs sert de chambre. Certaines habitations des Peul tamgué se différencient par l'utilisation d'un plan à double mur concentrique : le mur extérieur est en poteaux de bois, et l'espace entre les murs sert de grenier ou, plus souvent, d'enclos pour le petit cheptel.

Pour finir, concernant les mécanismes environnementaux, cette concession se caractérise par l'absence d'éléments déterminants plutôt que par la présence d'éléments particuliers. En effet, on ne constate presque aucun déterminisme environnemental quant aux formes et aux techniques architecturales. La concession ne possède aucun mur en clayonnage de bambou ni de charpente en bambou, qui sont des éléments directeurs. Si les bâtiments sont construits en clayonnage de bambou, alors une bamboueraie importante se trouve à moins de 10 km (Pelmoine, 2020, p. 280-282 ; Fisher test p-value 0,0004998). Les bambous pour les toits peuvent être récoltés jusqu'à 40 km. De plus, une analyse chimique des crépis et des enduits permettrait de caractériser la sève de *Cissus populnea* comme matériel, cette liane poussant dans les régions d'Afrique de l'Ouest qui reçoivent plus de 700 mm d'eau par an (Pelmoine, 2020, p. 282 ; Fisher test p-value 0,0004998). Cette liane sert d'imperméabili-

sant mais est absente des enduits de cette concession car celle-ci est située trop au nord. Pour finir, il existe une corrélation entre la hausse graduelle de la pluviométrie vers le sud et le plus grand soin apporté à la construction et à la protection des toits (Pelmoine, 2020, p. 284-285). Les toits sont donc des marqueurs culturels et environnementaux. Cependant, il est rare de les trouver en archéologie, *a fortiori* lorsqu'ils sont construits en matériaux périssables.

3.3. Les autres éléments architecturaux structurant la concession

Certaines structures, placées au centre de la concession, ont échappé à notre analyse. Dans nos données, les matériaux et les techniques employés pour la fabrication des structures pour enclore, des structures de confort, des structures culinaires et des structures d'hygiène ne permettent pas de lier des régularités avec des mécanismes sociaux, culturels ou environnementaux.

Les structures sur poteaux S1, S2 et S3 forment de grands espaces protégés du soleil. La structure S4, surélevée par des poteaux porteurs, a une assise plus basse, où l'on peut poser du matériel. Ces structures portantes peuvent être des lits surélevés, des tables permettant de poser la nourriture, sécher des grains ou laver un enfant. Il est plus compliqué de statuer sur les structures démantelées S12, S13 et S14. La position de S14 sous S3 en fait assurément une structure portante, plutôt que couvrante. Nous avons réalisé des statistiques sur le dia-

Groupe culturel	Mur	Toit	Plan de village	Concession	Autres distinctions
Bedik	Bauge (méthode 2)	Paille en étai	Plan resserré	Ouverte centrée sur une cour	Autel, bâtiment à bière, pas de cuisine architecturée, pas d'espace privé et habitation à une porte
Diakhanké	Brique	Paille jetée	Plan resserré	Fermée et centrée sur une cour	Une cuisine architecturée en commun pour toutes les femmes
Djalonné	Bauge (méthode 1)	Paille en étai et bandes de paille	Plan resserré	Fermée et centrée sur une cour	Habitation à double mur concentrique avec mur de terre extérieur
Malinké	Brique ou clayonnage	Bandes de paille	Plan resserré	Fermée et centrée sur une cour	Souvent une cuisine par femme
Peul bandé	Bauge (méthode 2)	Paille jetée	Plan aéré	Semi-ouverte centrée sur une cour	Une cuisine par femme
Peul du Boundou	Brique	Paille jetée	Plan resserré	Fermée et centrée sur une cour	Murs plus fins
Peul tamgué	Bauge (méthode 2)	Paille jetée	Plan aéré	Fermée décentralisée	Plan à double mur concentrique avec mur de poteaux extérieur, une cuisine architecturée par femme
Soninké	Brique	Paille jetée	Plan resserré	Fermée et centrée sur une cour	Pas d'espace privé et habitation à une porte

Fig. 10 – Tableau représentant les éléments et les particularités architecturales en fonction des groupes culturels (DAO T. Pelmoine).

Fig. 10 – Table representing the architectural elements and particularities according to cultural groups (CAD T. Pelmoine).

mètre des poteaux de ces deux types de structure, mais les mesures se distinguent assez mal, avec un fort taux de recouvrement (Pelmoine, 2020, p. 218). On peut utiliser des poteaux très épais pour faire une structure portante ou des poteaux fins pour faire un espace couvert, mais c'est plus souvent l'inverse. Cependant, il y a de fortes chances que S12 et S13 soient aussi des structures portantes, si l'on considère les longueurs des couverts, rarement inférieures à 2,5 m (Pelmoine, 2020, p. 217), le couvert S1 étant l'exception qui confirme cette régularité. Un des poteaux de S12 fait tout de même penser à un petit couvert plus qu'à une structure portante, car il est de même hauteur que les couverts environnants (premier plan à gauche de la figure 8). Enfin, les structures S5 et S6, respectivement en clayonnage et en brique sont, au regard de leurs matériaux, de leur forme, de leur placement et de leur hauteur, destinées à abriter la nuit des poules, des pigeons ou des canards. La taille de l'entrée exclut les canards, mais pas les deux autres types d'élevage.

Chaque type de structure révèle des choix techniques et intègre des matériaux locaux pour répondre aux besoins de la vie quotidienne. On remarque que certaines structures évoluent depuis peu afin d'offrir davantage d'intimité. La présence des douches dans les concessions et non plus dans la brousse est un indice de l'évolution des comportements vers une situation plus confortable et intime au domicile. Les descriptions détaillées, dans notre thèse, de l'ensemble des structures en élévation devraient permettre à l'archéologue de différencier ces éléments sur des critères morphologiques, dimensionnels et spatiaux.

Après la description et l'analyse de l'ensemble de cette concession, il s'avère que décrire la fonction des bâtiments est possible, mais périlleux sans matériel archéologique. Pareillement, même avec les données ethnoarchéologiques de référence, nous pouvons difficilement nous prononcer sur le statut, le genre et la culture des occupants de la concession. Les cultures présentes dans la moitié nord du Sénégal ont toutes homogénéisé leurs techniques architecturales au cours des quatre dernières décennies, en raison d'une exogamie de caste et de culture. Les cultures actuelles ayant pu construire cette concession sont les Diakhanké, les Malinké ou les Peul du Boundou.

4. DISCUSSIONS QUANT AUX LIENS ENTRE L'IDENTITÉ REVENDIQUÉE PAR LES HABITANTS ET L'USAGE DE LA NOTION DE CULTURE MATÉRIELLE PAR LES ARCHÉOLOGUES

Au Sénégal oriental, notre travail est celui d'un archéologue recueillant et exploitant des données anthropologiques, en vue de répondre à des questions archéologiques. Notre discussion portera donc sur ces éléments, car nous n'avons pas pour but de répondre à des questions anthropologiques sur le choix technique,

telle la relation entre aspect pur et impur, que d'autres ont déjà partiellement traité (Bourdier et Minh-Ha, 2005). Notre réflexion portera plus volontiers sur les inventions et les emprunts techniques en architecture (Lemonnier, 1993 ; Pelmoine et Mayor, 2020), ainsi que sur les choix techniques réalisés afin de se différencier culturellement. Nous avons choisi de ne pas passer plusieurs mois au sein d'un seul village, car, notre réflexion étant géographique, nous ne cherchions pas à obtenir des réponses précises sur le rapport entre culture et culture matérielle d'une identité culturelle donnée, mais nous voulions comprendre l'évolution des techniques dans l'histoire et les emprunts techniques entre cultures. L'exemple de la concession de Diabougou nous a permis d'illustrer notre démarche, que nous souhaitons maintenant replacer dans un contexte un peu plus large.

En termes d'identité culturelle, au Sénégal, l'identité nationale n'est pas le principal moyen d'identification d'un individu : celui-ci se définit en premier lieu par son groupe culturel, puis par sa profession principale (Bosuroy, 2006). Lorsqu'un individu s'installe dans un village d'une autre culture, il est considéré comme étranger, même s'il y reste plusieurs décennies. Son assimilation peut cependant être accélérée par un mariage avec une femme de la culture dominante du village. Cette identité culturelle est assez nuancée dans la moitié nord du Sénégal oriental, où les habitants sont exogames ; elle est au contraire plus marquée au sud car les mariages y sont majoritairement endogames.

Lorsque l'on demande aux habitants de quelle manière ils se différencient des autres cultures par la culture matérielle, ils se réfèrent au toit de leur maison, ainsi qu'aux vêtements et accessoires traditionnels qu'ils portent lors des cérémonies ou des déplacements. Ces vêtements marquent leur groupe culturel, mais aussi leur place dans la hiérarchie sociale à travers les niveaux d'intégration. Pour le domaine qui nous concerne, outre le fait que le toit est un vecteur d'identité culturelle au Sénégal oriental (Pelmoine et Mayor, 2020), notre étude statistique (Pelmoine, 2020) montre également qu'il existe des correspondances légèrement plus nuancées entre l'identité culturelle et la forme générale du village et de la concession, la forme de certaines habitations, la surface des concessions et des habitations, les types de greniers et les techniques de construction des murs. C'est d'ailleurs par l'habillement et l'architecture que l'on montre la différence d'un individu que sa société considère comme anormal. Lorsqu'on parcourt les alentours ou le centre des villages, on trouve parfois des handicapés mentaux qui mendient. Cependant, près du village de Diabougou, dans le village Peul de Goundafa (fig. 1, V04), nous avons étudié une concession où réside un handicapé. Celui-ci est logé à l'extrémité de la concession de son père, dans une habitation avec des murs en armature de paille tressée enduite de terre. Cette technique, qui a été abandonnée au cours du xx^e siècle, et était auparavant utilisée pour toutes les habitations Peul de la moitié nord du Sénégal oriental. Le chef de la concession a symbolisé par une technique architecturale désuète le fait que son fils n'est pas intégré

totale à la société. Il le distingue également en l'habillant de haillons ou de vieux vêtements, et en lui faisant partager ses repas avec les enfants, alors qu'il est d'âge adulte. Néanmoins, par la construction de cette habitation, il marque son envie de prendre soin de son fils à l'intérieur de sa concession, alors que les personnes en situation de handicap mental sont souvent abandonnées.

Auparavant, la façon de construire les villages et concessions était un marqueur culturel plus fort que maintenant. Ainsi, au milieu du ^{xx}^e siècle, outre les quatre types de plans encore visibles au Sénégal oriental, il en existait deux autres. Pour la moitié nord, P. Dujaric (1986) dessine des plans resserrés avec des concessions semi-ouvertes centrées sur une cour pour les Peul du Boundou, et des plans aérés avec des concessions semi-ouvertes centrées sur une cour pour les Peul kamananké habitant le sud du Boundou (1986). Le plan distinguait donc les groupes Mandingue des différents groupes Peul, qui étaient encore considérés comme partiellement endogames (Dupire, 1972).

Au cours du dernier siècle, les techniques de construction des murs ont considérablement changé dans toutes ces régions. Au nord, depuis 1960, les Peuls les ont successivement construits en armature de paille tressée, puis en bauge, puis en brique moulée. Au centre et au nord, les Mandingue les construisaient en bauge et en clayonnage, puis ont abandonné cette technique à partir de 1960 pour la brique moulée séchée au soleil. Cette dernière technique rappelle les parpaings de ciment avec lesquels les colonisateurs français ont construit les bâtiments administratifs des chefs-lieux de région : Tambacounda et Kédougou. Cela ne signifie pas que les groupes culturels Mandingue ne connaissaient pas la brique auparavant, mais seulement qu'ils utilisaient d'autres techniques. Cela pouvait être, par exemple, des briques modelées, de forme rectangulaire, assez allongées, avec une partie supérieure arrondie. Ces briques étaient ensuite disposées selon deux assises en carreau à plat, surmontées de deux assises en boutisse parpaing à plat. Cette technique était exclusivement réservée à la construction des mosquées. Cet exemple montre que le choix d'une technique peut dépendre de la fonction de l'édifice. Les habitants Mandingue emploient également des briques découpées, présentes dans les bâtiments de Gambie, ancienne route de commerce, ou des briques modelées, les *djenné ferey*, comme à Djenné, au Mali.

Au sud, les Peul tamgué et bandé construisaient en clayonnage, mais ils emploient dorénavant des maçons Bedik pour construire leurs murs en bauge. Les Bedik et Djalonné construisaient leurs villages selon deux techniques distinctes en bauge, et leurs hameaux de culture en clayonnage. De nos jours, les Bedik ont totalement abandonné le clayonnage au profit de la bauge. La plupart de ces modifications dans les constructions correspondent à des emprunts techniques entre les groupes, mais on peut également relever un exemple d'invention technique : la brique découpée cuite. Réalisée dans de la terre à bâtir et disposée dans la longueur, elle a uniquement été utilisée dans la concession du chef du village de Daloto (fig. 1,

V11). Cette technique n'a été adoptée par aucun autre groupe ni même par aucun membre du village, alors même que l'habitation tient bon depuis plus de quarante années.

Plusieurs des évolutions techniques semblent illogiques, mais sont cohérentes selon la logique sociale (Lemonnier, 1993, p. 4). Ainsi, les habitants ont une représentation assez fautive de la solidité des murs en brique. Au nord, où la technique est à présent très utilisée, les constructeurs affirment que c'est la plus solide et la plus rapide. Dans les faits, les murs en briques se fissurent vite et s'effondrent : leur reconstruction est nécessaire tous les cinq à dix ans, alors qu'une construction en bauge, entretenue, peut tenir entre vingt et quarante ans. Illogique peut également paraître l'omniprésence de la bauge au sud, alors que tous les groupes utilisaient auparavant totalement ou partiellement le clayonnage, et que le matériel est encore bien présent dans l'environnement. Or, depuis plusieurs siècles, il existe une relation sociale forte, quoiqu'ambiguë, entre les Bedik et les Peul (habitant en Guinée), les Peul bandé étant issus des mariages avec des femmes Bedik aux ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècles. Cette relation transparait, par exemple, dans la rénovation des toits des cases cérémonielles Bedik des villages d'Iwol et d'Ethwar, réalisée avant celle des toits des mosquées Peul des villages Timbo et Labé, situés à plusieurs centaines de kilomètres de distance. Les génies puniraient le non-respect de cette règle par une grande sécheresse. L'animisme des Bedik demeure très vivace, et les règles leur interdisent la construction en bauge pour leurs localités de plaine, leurs hameaux de culture, sans pacte avec les génies de la brousse (Ferry, 1967, p. 132-134). Cependant, les Peul tamgué (et de Guinée) ont razié et vendu les Bedik à la fin du ^{xix}^e siècle. Ces derniers expliquent ne plus utiliser le clayonnage, car ils veulent se différencier des Peul qui, eux, emploient cette technique. Toutefois, la situation s'étant apaisée, les maçons Bedik construisent aujourd'hui les murs en bauge de ces Peul tamgué, ce qui conduit à une homogénéisation des techniques, puisqu'un seul groupe culturel construit les murs pour trois cultures qui architecturalement ne se distinguent plus que par les toits et les plans de leurs villages et de leurs concessions. La technique de construction des murs, qui n'était pas un marqueur culturel pour les Bedik auparavant, l'est devenue depuis l'indépendance : il s'agit de se distinguer de la culture Peul qui les a opprimés. Quant aux Peul, ils maintiennent une distinction et une identité propre en refusant que les Bedik construisent leurs toits. La technique de construction des toits est donc le marqueur culturel le plus fiable pour cette région, elle sera pourtant invisible pour l'archéologue. Les habitants se distinguent architecturalement par leur charpente et leur couverture. Lorsque nous visitons un village, notre informateur utilise souvent l'expression « construire à la Peul », c'est-à-dire construire un toit avec une couverture de paille faite de faisceaux jetés et étalés. L'informateur mentionne que cette technique est de mauvaise qualité et n'est pas faite pour durer. Elle est pourtant en train de remplacer toutes les autres dans la moitié nord du Sénégal oriental, alors que les différents groupes Mandingue construisaient jusqu'à présent

leurs toits selon la technique de la bande de paille tressée et déroulée sur la charpente. Dans la moitié sud, les constructeurs disent aussi que certains toits sont faits « à la Bedik », ce qui veut dire que la charpente est de très bonne qualité et que la couverture est très solide. La couverture « Peul » doit être rénovée tous les deux ou trois ans ; la couverture « Bedik », tous les dix à quinze ans. Cette dernière technique consiste à tasser 10 à 15 cm de paille entre la baguette de la charpente et une baguette de bambou positionnée en partie supérieure. En attachant régulièrement ces deux baguettes avec des fibres et écorces végétales ou du fil de fer, le constructeur forme un étau, rendant la construction très solide et imperméable.

Pour finir, discutons des murs et toits des Djalonké, qui symbolisent à eux seuls le syncrétisme culturel opéré au fil de tous les emprunts techniques. Pour les toits, deux techniques sont mêlées. En effet, les deux premières assises sont faites de paille maintenue selon la technique de l'étau, tandis que toutes les assises supérieures sont faites de bandes de paille tressée et déroulées. Pour les murs, les Djalonkés utilisent de la bauge selon une technique particulière qui, d'après les descriptions données par les anciens des villages que nous avons interrogés, semble être commune aux Malinké et aux Diakhanké. Mais leurs habitations détonnent avec tout ce qui se trouve au nord par le fait qu'elles n'ont pas un mais deux murs concentriques. Au centre est placé un foyer ; l'espace entre les murs forme plusieurs chambres, les différentes épouses d'un même homme vivant sous le même toit. Ces habitations à double mur concentrique peuvent se retrouver chez les Peul du Fouta-Djalou et chez les Coniagui, deux cultures vivant en Guinée, mais ces espaces ont des fonctions différentes dans l'une et l'autre culture. Cette façon d'habiter est en cours d'abandon, les Djalonké construisant dorénavant des habitations pour une seule femme et avec un seul mur. Le syncrétisme culturel visible dans la culture matérielle des Djalonké peut s'expliquer par le fait qu'au cours des cinq cents dernières années ils ont été au contact de différents groupes culturels au cours de leurs migrations au Mali, puis en Guinée et pour finir au Sénégal. Leurs techniques illustrent leur appartenance ancestrale Mandingue, mais aussi leur adaptation aux conditions environnementales des plateaux guinéens, avec des murs circulaires concentriques, des toits bas et maintenus à la base par la technique de l'étau pour protéger des pluies horizontales.

5. CONCLUSION

Le Sénégal oriental et ses nombreux groupes culturels ont une histoire intersociétés riche et complexe. Actuellement, ces cultures se distinguent mal au nord, car les individus pratiquent des mariages exogames, alors que les différences culturelles sont très visibles au sud, là où les sociétés ont conservé des mariages endogames.

Dans la culture matérielle, plus précisément en architecture, le marqueur de l'identité culturelle le plus visible

se trouve dans le plan des villages et des concessions, ainsi que dans les techniques de construction des murs et des toits. En revanche, on n'observe pas de différences liées à la décoration : les habitations n'en ont pas – ou, plus exactement, n'en ont plus. Aujourd'hui, les femmes en décorent l'extérieur uniquement après leur mariage. La décoration de l'extrémité du toit, où, dans la moitié sud, on place notamment les grigris, est propre à chaque individu. Les personnes interrogées ne savent plus pourquoi elles agencent ainsi l'extrémité du toit, certaines répondent simplement que c'est pour faire joli. De même, les habitations des chefs de concession sont très majoritairement placées à l'est des concessions, sans que personne ne sache plus pourquoi il en est toujours ainsi.

Les cultures, également appelées « ethnies », se distinguent par leur architecture. Cette différenciation est liée à des conflits historiques importants dans ces régions. Guerres, razzias, conflits religieux sont autant de chocs qui poussent les individus à se différencier culturellement. En revanche, on constate que ces différences s'amenuisent depuis quelques décennies, en raison de l'augmentation des mariages exogames, de l'apparition de maçons spécialisés dans la construction des murs d'habitation, ou, au nord, en raison d'un appauvrissement des techniques pour des méthodes rapides et peu durables. Ce choix est lié au fait que les habitants considèrent qu'ils n'ont plus le temps de construire et qu'ils espèrent surtout construire avec des matériaux modernes, c'est-à-dire du ciment. Ils économisent dans ce but ou attendent l'argent envoyé par un proche travaillant en Europe ou dans les pays plus riches d'Afrique centrale.

Lors de nos missions scientifiques, la culture matérielle nous a souvent été présentée pour dénigrer une autre culture – « construire à la Peul » – ou au contraire la glorifier – « construire à la Bedik », « construire à la Toubab » (avec des matériaux de Blancs). Cette définition de l'identité culturelle se heurte aux conflits générationnels. En effet, au nord, les jeunes générations construisent pour la plupart selon les plans et les techniques préconçus et partagés par tous les groupes. Au sud, tous les groupes vivent actuellement ce que les groupes au nord ont vécu dans les décennies précédentes, c'est-à-dire que les techniques de construction ne sont plus connues de tous, mais des seuls anciens. Cependant, l'apparition des maçons permet la sauvegarde des techniques de construction. Toutefois, les constructions vont s'homogénéiser, laissant peu de place à la fantaisie. On aboutira par exemple, comme dans certains villages, à un changement quasi généralisé de la forme des habitations, lesquelles passent du circulaire au quadrangulaire pour le placement des lits.

Différentes cultures peuvent changer plusieurs fois de techniques de construction, alors que d'autres peuvent conserver une même technique durant les mêmes périodes historiques. On remarque également des transferts dans la symbolique technique selon les cultures et les périodes : notamment, les Bedik se différenciaient uniquement par leurs toits, mais ont décidé d'arrêter de construire leurs murs en clayonnage pour se distinguer des Peul. Cette distinction est désormais caduque, car les maçons Bedik

construisent dorénavant contre rémunération des murs en bauge chez les Peul. Par ailleurs, certaines cultures choisissent de mêler les techniques d'autres groupes. C'est le cas des Djalonké dont toutes les facettes de l'habitat témoignent d'une culture ancestrale commune à tous les autres groupes culturels Mandingues, mais aussi de leurs acculturations successives avec les Peul, les Coniagui et les Bedik par la suite.

L'architecture, comme outil de la culture matérielle, peut également être employée à des fins de différenciation sociale au sein d'une culture. Cet aspect semble extrêmement rare dans la région étudiée. On le remarque seulement dans une concession Peul, pour un individu porteur d'un handicap mental auquel le chef de concession a attribué une habitation construite avec une technique aujourd'hui obsolète dans les concessions sédentaires. Mais plus au sud, on remarque selon les villages des différences architecturales inter et intracultures. Par exemple, les Malinké au nord construisent une cuisine par concession, tandis qu'au sud ils en construisent une par femme de la concession.

Ce que nous montrent la concession exemple de Diabougou et nos analyses est que selon les « ethnies » et selon les groupes culturels voisins, la culture matérielle participe différemment à la définition de l'identité culturelle. En effet, cette concession est construite avec des techniques de construction récentes. Elle n'est pas typique d'une culture, mais partagée par de nombreux individus habitant tous les villages du nord du Sénégal oriental. L'architecture est ainsi devenue secondaire dans la définition de l'identité culturelle des individus de cette région. Ceux-ci ne se distinguent presque plus que par la linguistique. À l'inverse, dans la moitié sud, les individus des différentes cultures ont un plus grand besoin de différenciation, et cela se traduit notamment dans l'architecture. Ainsi, les éléments de la culture matérielle vecteurs d'une identité culturelle changent en fonction de la période historique et de la proximité physique des autres groupes culturels. Lorsque les individus se sentent en danger d'assimilation, ils peuvent mettre l'accent sur une production culturelle afin de se distinguer. De plus, certains éléments de la culture matérielle non architecturale aujourd'hui en voie de disparition peuvent être recyclés afin de participer à l'identité culturelle visible dans l'architecture : c'est le cas des jarres Bedik de cuisson de la bière (aujourd'hui bouillie dans des tonneaux métalliques), recyclées en poulaillers disposés entre les habitations.

Tous ces éléments de la culture matérielle participent différemment à la définition de l'identité culturelle, chacun revêtant une importance différente selon les cultures. Pour l'archéologue, il sera complexe de comprendre quels sont les éléments participant à la définition de l'identité culturelle et ceux partagés par plusieurs groupes culturels.

Remerciements : Nous aimerions remercier les personnes suivantes pour leur participation active à cette étude : au Sénégal oriental, les chefs de village pour leur accueil chaleureux, les chefs de concession pour nous avoir permis de dessiner leurs maisons et avoir répondu durant nos longues interviews, ainsi que les villageois qui ont participé et nous ont aidé de diverses manières. À Genève, nous remercions É. Huysecom pour son constant soutien, A. Mayor pour son suivi et ses conseils tout au long de la thèse, D. Glauser pour son aide dans la recherche de la représentation graphique et L. Giraldes pour son aide technique et amicale.

Nous aimerions également remercier ici nos relecteurs et correcteurs, qui nous ont donné de précieux conseils afin de rendre cet article plus intéressant, précis, intelligible et porteur pour les archéologues et anthropologues.

NOTES

- (1) Conformément aux usages de nos collègues africanistes, nous avons choisi l'invariabilité (en genre et en nombre) des noms propres des populations mentionnées dans cet article.
- (2) Liste exhaustive des références bibliographiques dans Pelmoine, 2020.
- (3) Lors de l'analyse, les tests de Fisher, réalisés sur RStudio, qui seront énoncés, ainsi que les pourcentages, correspondent à des tests de corrélation au sein de l'échantillonnage, ici proposé comme référentiel actualiste, ce qui n'en fait en aucun cas un référentiel universel pour l'architecture de l'Afrique de l'Ouest. Ces tests, employés dans notre thèse, permettraient de valider la corrélation possible entre un élément matériel architectural redondant (régularité) et, par exemple, l'identité culturelle, le groupe socioprofessionnel ou l'environnement (mécanisme). La validité de ce test correspond à une valeur p-value inférieure à 0,05, certifiant que la différence visible dans les graphiques réalisés avec l'outil Ggplot2 est bien réelle.

Thomas PELMOINE
Inrap, NA&OM, Poitiers, France
Laboratoire Archéologie africaine
et Anthropologie (ARCAN),
université de Genève
thomas.pelmoine@inrap.fr

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGUIGAH A. D. (2002) – Approche ethnoarchéologique : survivance d'une technique ancienne d'aménagement du sol chez les Kabiye au nord Togo, *Archeologia Africana. Saggi occasionali*, 8, p. 7-24.
- ALTSCHUL J. H., THIAW I., WAIT G. (2016) – *A Slave Who Would Be King. Oral Tradition and Archaeology of the Recent Past in the Upper Senegal River Basin*, Oxford, Archaeopress Archaeology, 314 p.
- AMSELLE J.-L., M'BOKOLO E. (2005) – *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte (Poche), 230 p.
- BEN YAHMED D., BA A. (2007) – *Atlas du Sénégal*, Paris, éditions Jeune Afrique (Atlas de l'Afrique), 136 p.
- AURENCHÉ O., KLEIN A., CHAZELLES C.-A. DE, GUILLAUD H. (2011) – Essai de classification des modalités de mise en oeuvre de la terre crue en parois verticales et de leur nomenclature, in C.-A. de Chazelles, A. Klein et N. Pousthomis-Dalle (dir.), *Les cultures constructives de la brique crue : troisièmes échanges interdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, actes de colloque international (Toulouse, 16-17 mai 2008), éditions de l'Espérou, Montpellier, p. 13-34.
- AYMERIC NSANGOU J. (2022) – *Les fortifications endogènes au Sénégal oriental (17e-19e siècle)*, Oxford, BAR Publishing (African Archaeology, 87) <https://doi.org/10.30861/9781407359236>
- BARTH F. (1969) – *Ethnic Groups and Boundaries. The social Organization of Culture Difference*, Long Grove, Illinois, Waveland Press, 153 p.
- BINFORD L. R. (1990) – Mobility, Housing, and Environment: A Comparative Study, *Journal of Anthropological Research*, 46, 2, p. 119-152.
- BONTE P., IZARD M. (2000) – *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France (Quadrige, 308), 842 p.
- BOSSUROY T. (2006) – Déterminants de l'identification ethnique en Afrique de l'Ouest, *Afrique contemporaine*, 4, 220, p. 119-136.
- BOURDIER J.-P., MINH-HA T. T. (2005) – *Habiter un monde. Architectures de l'Afrique de l'Ouest*, éditions Alternatives (Anarchitecture), 191 p.
- BRUNFAUT V., PINET J.-F. (2018) – Architecture and Settlements Today, in A. Haour (dir.), *Two Thousand Years in Dendi, Northern Benin. Archaeology, History and Memory*, Leiden, Brill (Journal of African Archaeology Monograph Series 13), p. 58-72.
- COUDART A. (1992) – Entre Nouvelle-Guinée et Néolithique européen : de la correspondance entre les variations de l'architecture domestique, la durabilité culturelle et la cohésion sociale du groupe, in *Ethnoarchéologie : justification, problèmes, limites*, actes des 12^{es} Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (Antibes, 17-19 octobre 1991), Juan-les-Pins, éditions APCDA, p. 409-446.
- COUDART A. (1999) – Maisons d'hier ou maisons d'aujourd'hui. L'espace domestique fabrique et donne à voir la société, in F. Braemer, S. Cleuziou et A. Coudart (dir.), *Habitat et Société*, actes des 19^{es} Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (Antibes, 22-24 octobre 1998), éditions APDCA, p. 535-548.
- CRESSWELL R. (1960) – Les concepts de la maison : les peuples non-industriels, *Zodiac*, 7, p. 183-197.
- DESCOLA P. (2005) – *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 792 p.
- DRIEU L., REGERT M., MAZUY A., VIEUGUÉ J., BOCOUM H., MAYOR A. (2022) – Relationships between Lipid Profiles and Use of Ethnographic Pottery: An Exploratory Study, *Journal of Archaeological Method and Theory*, 29, p. 1294-1322, <https://doi.org/10.1007/s10816-021-09547-1>
- DUJARRIC P. (1981) – L'architecture traditionnelle au Sénégal oriental, *Objets et Mondes*, 21, 4, p. 141-148.
- DUJARRIC P. (1986) – *Maisons sénégalaises, habitat rural 1*, Dakar, Centre africain pour l'architecture, Unesco (Établissements humains et environnement socio-culturel, 34), 141 p.
- DUJARRIC P., LÉGER M., DUVAL Y.-M., MICHAU J.-P. (1976) – *L'habitat traditionnel au Sénégal*, Dakar, École d'architecture et d'urbanisme de Dakar, 97 p.
- DUPIRE M. (1972) – L'incohérente endogamie des sociétés peul : une analyse comparative, *European Journal of Sociology*, 13, 1, p. 3-17.
- FERRY M.-P. (1967) – Pour une histoire des Bedik (Sénégal oriental), *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques, 12e série*, 2, 1-2, p. 125-148.
- GALLAY A. (2011) – *Pour une ethnoarchéologie théorique*, Paris, Errance, (Les Hespérides), 388 p.
- GALLAY A., HUYSECOM E., MAYOR A. (1998) – *Peuples et céramiques du delta intérieur du Niger (Mali)*, vol. 3, Mainz, P. von Zabern (Terra Archaeologica), 130 p.
- GELBERT A. (2001) – Ethnoarchaeological Study of Ceramic Borrowings: A New Methodological Approach Applied in the Middle and Upper Valleys of the Senegal River, in S. Beyries et P. Pétrequin (dir.), *Ethno-Archaeology and Its Transfers*, Proceedings of the 5th Annual Meeting of the European Association of Archaeologists (Bournemouth, 1999), Oxford, Archaeopress (BAR International Series, 983), p. 81-94.
- GOSSELAIN O. P. (2000) – Materializing Identities: An African Perspective, *Journal of Archaeological Method and Theory*, 7, 3, p. 187-217.
- GROSJEAN B. (2012) – La « ville diffuse » à l'épreuve de l'histoire. Urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge, *Les Annales de la recherche urbaine*, 107, p. 58-71.
- HASELBERGER H. (1963) – Zur traditionellen Architektur der Westafrikanischen Neger: Der Bauvorgang in den westlichen Guinealändern und im Westsudan, *Zeitschrift für Ethnologie*, 88, 2, p. 180-215.

- HODDER I. (1977) – The Distribution of Material Culture Items in the Baringo District, Western Kenya, *Man*, New Series, 12, 2, p. 239-269.
- KASFIR S. L. (1984) – One Tribe, One Style? Paradigms in the Historiography of African Art, *History in Africa*, 11, p. 163-193.
- KELLY R. L. (1992) – Mobility/Sedentism: Concepts, Archaeological Measures, and Effects, *Annual Review of Anthropology*, 21, p. 43-66.
- KENT S. (1992) – Studying Variability in the Archaeological Record: An Ethnoarchaeological Model for Distinguishing Mobility Patterns, *American Antiquity*, 57, 4, p. 635-660.
- KENT S., VIERICH H. (1989) – The Myth of Ecological Determinism: Anticipated Mobility and Site Spatial Organization, in S. Kent (dir.), *Farmers as Hunters: The Implications of Sedentism*, Cambridge, Cambridge University Press (New Directions in Archaeology), p. 96-130.
- KIENTZ A. (1976) – Optimisation de la communication et agencement de l'espace. Le modèle Senufo, *Cahiers d'études africaines*, 16, 63/64, p. 541-552.
- LEMONNIER P. (1993) – *Technological Choices: Transformation in Material Culture since the Neolithic*, London, New York, Routledge (Material cultures), 420 p.
- LEROI-GOURHAN A. (1945) – *Milieu et technique : évolution et techniques*, Paris, Albin Michel (Sciences d'aujourd'hui, 2), p. 241-302.
- LEROI-GOURHAN A. (2005) – *Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1264 p.
- LÉVI-STRAUSS C. (1952) – *Race et histoire*, Paris, Unesco (Folio essais), 85 p.
- LOUKOU S. (2018) – *Archéologie au Boundou : l'émergence d'un royaume africain dans la séquence protohistorique et historique de la moyenne vallée de la Falémé (Sénégal oriental)*, thèse de doctorat, université de Genève, Genève.
- LYONS D. (1996) – The Politics of House Shape: Round versus Rectilinear Domestic Structures in Dela Compounds, Northern Cameroon, *Antiquity*, 70, p. 1-15.
- MAYOR A. (1989) – *Les greniers d'Afrique occidentale : essai d'ethnoarchéologie*, travail de diplôme en archéologie pré-historique, université de Genève, Genève, 77 p.
- MAYOR A. (2010) – Ceramic Traditions and Ethnicity in the Niger Bend, West Africa, *Ethnoarchaeology*, 2, 1, p. 5-48.
- PADENOU G.-H., BARRUÉ-PASTOR M. (2006) – *Architecture, société et paysage bétammaribé au Togo : contribution à l'anthropologie de l'habitat*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail (Paysage et environnement), 319 p.
- PECQUET L. (2004) – The Mason and Bacon, or Raw Material as a Power for Building a Lyela Home (Burkina Faso), *Paideuma: Mitteilungen zur Kulturkunde*, 50, p. 151-171.
- PELMOINE T. (2020) – *Étude ethnoarchéologique de l'architecture vernaculaire au Sénégal oriental*, thèse de doctorat, université de Genève, Genève, 401 + 139 p.
- PELMOINE T. (2022) – Ethnoarchéologie de l'architecture vernaculaire au Sénégal oriental : une histoire des techniques de construction en terre crue (XVIII^e-XXI^e siècle), in C.-A. de Chazelles, E. Leal et P. Devillers (dir.), *Architecture et construction en terre crue, approches historiques, sociologiques et économiques: cinquièmes échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, actes de table ronde internationale (Montpellier, 23-24 octobre 2019), Montpellier, éditions de l'Espérou, p. 95-123.
- PELMOINE T., MAYOR A. (2020) – Vernacular Architecture in Eastern Senegal: Chaînes Opératoires and Technical Choices, *Journal of Material Culture*, 25, 3, p. 348-378.
- PÉTREQUIN A.-M., PÉTREQUIN P. (1984) – *Habitat lacustre du Bénin. Une approche ethnoarchéologique*, Paris, Recherches sur les Civilisations (Mémoire, 39), 214 p.
- PRUSSIN L. (1969) – *Architecture in Northern Ghana. A Study of Forms and Functions*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press, 120 p.
- PRUSSIN L. (1974) – An Introduction to Indigenous African Architecture, *The Journal of the Society of Architectural Historians*, 33, 3, p. 182-205.
- SECCHI B. (2002) – L'émergence de la ville diffuse, *Diagonal*, 156, p. 10-12.
- TYLOR E. B. (1871) – *Primitive Culture: Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Language Art and Custom*, London, Murray.
- WALICKA ZEH R. A. (2000) – *Building Practice and Cultural Space amongst the Bamana, Senufo and Bozo of Mali: An Ethnoarchaeological Study*, thèse de doctorat, University College London, Londres, 284 p.